

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université d'Artois

Demande n°S3100015430

Domaine: Droit, Economie et Gestion

Mention: Droit

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les objectifs scientifiques et pédagogiques sont clairement présentés et montrent que les responsables de la formation proposée ont pris du temps pour réfléchir aux enjeux du master. La volonté, de la part des étudiants, de passer des concours pour accéder aux professions judiciaires, administratives ou aux métiers de la sécurité a incité les porteurs de projet à élaborer une véritable stratégie de la pédagogie pour satisfaire cette demande. C'est la raison pour laquelle la spécialité poursuit à la fois un objectif professionnel essentiel, la préparation des concours, mais aussi un objectif plus scientifique et plus tourné vers l'intérêt général de la faculté de droit, la formation à la recherche pour encourager les inscriptions en thèse et pour mettre les étudiants qui choisissent cette voie en mesure de parvenir réellement à une thèse de bon niveau. Les objectifs professionnels et les débouchés sont présentés de manière détaillée, avec là encore un souci de réflexion : ces débouchés restent classiques, mais réalistes. Le Master 1 demeure assez généraliste pour permettre aux étudiants de disposer d'une solide culture juridique générale ; les Masters 2 sont plus spécialisés, avec cependant des cours communs.

Le master proposé se fonde sur un environnement favorable ; l'implantation géographique lui permet de disposer de partenariats variés (dans le domaine juridique et judiciaire, dans le domaine environnemental, mais beaucoup moins, semble-t-il, dans le domaine social et de l'entreprise). La formation privilégie un domaine plus général et des domaines spécifiques.

L'adossement à la recherche est satisfaisant, sauf peut-être pour la spécialité liée à l'environnement, car le rattachement semble flou.

La cohérence des parcours est correcte ; on peut cependant regretter la complexité de la maquette et peut-être sa diversité, trop importante probablement au regard des possibles difficultés de recrutement et d'effectifs. Quatre spécialités, avec l'une d'entre elles qui offre trois parcours, pour chacune des autres, une voie recherche et une voie professionnelle... Pour les enseignements, la cohérence est réelle ; l'année de Master 1 est classique, avec un tronc commun un peu original, mais en tout cas qui permet de renforcer la culture juridique générale des étudiants et des unités destinées à une spécialisation, avec un parcours droit public et un parcours droit privé. Cette structure permet aux étudiants, dès la fin du Master 1, de se présenter dans de bonnes conditions aux concours.

L'ouverture internationale est très satisfaisante, mais le dossier ne précise pas si les coopérations avec cinq et bientôt dix universités étrangères permettent seulement de favoriser des échanges Erasmus étudiants ou si elles apportent d'autres éléments (professeurs invités, développement de partenariats sur des diplômes étrangers qui pourraient être envisagés, d'autant que la thématique et la dynamique du centre de recherches sont importantes).

Le responsable de la mention est incontestable ; l'équipe pédagogique est satisfaisante, mais l'on aurait aimé des renseignements plus précis sur qui dirige quoi, et sur qui fait quoi dans chaque spécialité. Une part importante de professionnels est mentionnée.

La structure de la maquette ne pose pas de difficultés ; on trouve un équilibre tout à fait correct entre le tronc commun et les options ; mais on peut rester interrogatif sur la diversité des parcours dans la spécialité Carrières juridiques et judiciaires et sur la présence systématique d'une voie recherche et d'une voie professionnelle pour les autres.



Les contenus des unités et des enseignements sont cohérents, avec parfois des volumes horaires un peu trop réduits. Il vaudrait peut-être mieux resserrer l'offre et renforcer certains de ces volumes horaires.

Les aspects professionnalisants et les aspects recherche sont très bien articulés : il est possible de s'initier à la rédaction d'un mémoire dès le M1, les stages sont largement présents en M2. On notera avec intérêt en Master 1 la technique du « cours-séminaire » qui a pour objet de développer les facultés d'argumentation et l'esprit critique des étudiants. Il n'existe pas de liens pédagogiques avec d'autres écoles et instituts, si l'on excepte le domaine de la coopération internationale.

Le dossier ne paraît pas faire état d'un dispositif particulier d'évaluation des enseignements ou des UE par les étudiants.

Les flux constatés semblent en diminution, mais restent corrects, avec une faiblesse constatée, comme partout en province, pour la voie recherche. Le bilan du devenir des étudiants est présenté de la manière la plus détaillée possible, ce qui souligne que l'équipe pédagogique et que le responsable du master ont à cœur de vérifier l'adéquation de la formation avec les débouchés. Il faudra cependant veiller à la cohérence entre le diplôme obtenu et l'emploi occupé par l'étudiant.

Le dossier présenté contient une foule d'informations, pas toujours faciles à lire. Mais il révèle un vrai travail de fond, très sérieux et particulièrement rigoureux.

- Points forts :
 - Une rationalisation globale de l'offre de formation en tenant compte de l'environnement.
 - Une vraie réflexion sur la pédagogie, sur les débouchés de la formation, sur les matières qui peuvent être utiles aux étudiants dans la perspective des concours.
 - Un adossement à la recherche clair et une vraie articulation entre l'aspect recherche, l'aspect professionnel et l'aspect pédagogique.
 - Une cohérence de la formation avec un tronc commun et une absence de trop grande spécialisation.
- Points faibles :
 - Une trop grande diversité des spécialités et des parcours ou des voies.
 - Une implication des professionnels et des structures partenariales insuffisamment lisible.
 - Parfois, un émiettement des enseignements avec de très faibles volumes horaires.

Avis par spécialité)

Carrières juridiques et judiciaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité est divisée en trois parcours : «Contentieux des personnes et de la famille», «Contentieux pénal et droit des victimes», «Contentieux public». La présentation de la maquette n'y gagne pas en lisibilité. L'objectif de la spécialité est très louable, puisqu'il s'agit de préparer au mieux les grands concours juridiques et judiciaires, le tout en appuyant cette spécialité sur l'environnement local (présence d'une cour d'appel et d'une cour administrative d'appel à proximité, ce qui permet l'intervention directe de professionnels).

- Points forts :
 - Un effort de transversalité autour de l'idée de Protection de la personne (Centre Ethique et procédure), ce qui témoigne d'une très bonne articulation entre l'enseignement et la recherche.
 - Une bonne formation à la recherche avec la possibilité d'un mémoire dès le M1 sans négliger les aspects professionnalisants de la formation ; l'idée de prévoir un mémoire d'une cinquantaine de pages en plus du rapport de stage est bienvenue.
 - Une réflexion approfondie menée en matière de pédagogie et une équipe pédagogique cohérente.
 - Un effort pour assurer le suivi des diplômés.

- Points faibles :



- Des problèmes de cohérence entre les parcours : pourquoi ne pas avoir prévu les procès simulés au même volume horaire dans au moins deux des parcours (contentieux pénal et contentieux public)? Il semble que les 15h de procès simulés en unité de perfectionnement puissent être communes à tous. La maquette semble aboutir à 60h spécifiques seulement par parcours maximum, avec donc une spécialisation assez limitée.
 - Renforcer quelque peu les enseignements de spécialité, même si l'objectif affiché est de ne pas «hyper spécialiser» les étudiants.
- Recommandation :
 - Essayer d'améliorer la lisibilité de la maquette, en synthétisant les différents parcours possibles.

Juriste d'entreprise

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité offre deux voies, une voie recherche et une voie professionnelle. Elle se propose d'assurer une formation théorique et pratique de juristes opérationnels, capables de conseiller une entreprise dans ses choix stratégiques, en particulier dans la définition de sa politique commerciale, sociale ou financière.

- Points forts :
 - Un fort accent mis sur la professionnalisation, mais sans négliger la recherche (possibilité d'un stage ou d'un mémoire de recherche).
 - Cohérence de la maquette, avec des volumes horaires importants pour les enseignements fondamentaux de la thématique.
 - Une réflexion sur les débouchés.
- Points faibles :
 - Un enseignement de langue vivante simplement en unité libre et d'une durée de 20h.
 - Des intitulés d'enseignement parfois un peu ambigus : «Techniques contractuelles et régime des biens».
 - Pas d'indications spécifiques sur l'équipe pédagogique propre à la spécialité.
 - Sauf erreur, très peu d'intervenants professionnels correspondant à cette spécialité, selon la liste fournie dans le dossier.
- Recommandations :
 - Développer l'enseignement des langues vivantes.
 - Afficher de manière lisible les intervenants ou les partenariats professionnels avec les entreprises.

Gestionnaire des collectivités territoriales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité a évolué puisqu'elle était intitulée jusque-là «Gestion publique et administration territoriale»; elle souhaite proposer aux étudiants une formation pour devenir juriste de collectivités territoriales, capables de gérer les structures et en même temps capable de les manager ; elle s'attache également à attirer leur attention sur un certain nombre de contraintes environnementales. La spécialité offre une voie professionnelle et une voie recherche. La voie recherche prévoit un volume horaire plus important que la voie professionnelle.

- Points forts :
 - Cohérence dans les enseignements; on peut regretter que les intitulés des unités ne soulignent pas cette cohérence, qui rendrait la maquette plus lisible.
 - Alternance de cours et de séminaires, rédaction d'un mémoire et soutenance.
 - Un effort d'ouverture sur le monde professionnel.
 - Recherche de débouchés professionnels, avec intervention de professionnels du secteur.

- Points faibles :
 - Des volumes horaires qui paraissent parfois très faibles sur des matières fondamentales (gestion des ressources humaines en collectivités, 10h par ex. ou en aménagement du territoire).
 - Un enseignement de langue vivante trop réduit.
 - Manque de lisibilité dans les fonctions de l'équipe pédagogique et dans la liste des intervenants.
- Recommandations :
 - Nécessité de veiller au flux des étudiants puisque la spécialité évolue ; elle devrait permettre de renforcer un peu les effectifs.
 - Renforcer l'enseignement des langues vivantes.

Juriste en droit de l'environnement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Il s'agit d'une spécialité historique de la faculté de droit de l'Université d'Artois, avec une spécialisation originale, principalement orientée vers le droit de l'environnement industriel. La spécialité s'appuie sur des partenaires locaux et nationaux reconnus. Elle offre une voie recherche et une voie professionnelle.

- Points forts :
 - Un fort ancrage historique, territorial, ce qui explique des partenariats importants, même si l'on regrette que la liste des intervenants extérieurs ne fasse pas ressortir clairement leur présence dans ce domaine.
 - Lien entre professionnel et recherche, par le choix d'un stage ou d'un mémoire de recherche en fonction de la voie choisie.
 - Une formation originale et cohérente, avec un effort d'équilibre dans les unités d'enseignement.
- Points faibles :
 - Un dossier trop succinct sur la réalité des partenariats, leur mise en œuvre et les modalités selon lesquelles ils sont organisés.
 - Le devenir des étudiants ne met pas en évidence le lien entre la formation suivie, le diplôme obtenu et l'emploi finalement occupé ; la plupart des diplômés occupent des emplois généraux et pas en lien avec le domaine environnemental.
 - Absence d'adossement à la recherche.
- Recommandations :
 - Mettre mieux en évidence que certains cours sont communs avec la spécialité «Gestionnaire des collectivités territoriales» car le dossier paraît incomplet sur ce point (aménagement du territoire et développement durable, collectivités territoriales et environnement).
 - Veiller à ce que la spécialité conserve son sens en termes de débouchés professionnels : les emplois obtenus ne semblent pas en relation directe avec la formation suivie.

Commentaire et recommandations

- Réfléchir à un regroupement de certaines voies ; il paraît indispensable de conserver une voie recherche, mais est-elle indispensable dans toutes les spécialités ou presque ? Faut-il proposer, en plus des 4 spécialités, 3 parcours différents dans une même spécialité et dans les autres, une voie recherche et une voie professionnelle, alors même que le dossier souligne une baisse globale des effectifs ? Ne serait-il pas judicieux, au-delà du gros travail qui a déjà été réalisé dans la conception et l'intitulé des maquettes, de s'interroger sur la mutualisation plus importante de certains enseignements, sur le recentrage autour de certaines thématiques précises ?
- Réfléchir à l'évolution de la filière environnement : l'adossement à la recherche n'est pas évident, compte tenu de la thématique du centre de recherches présenté. Dans ce cas, peut-être serait-il utile de s'en tenir à une voie professionnelle pour cette spécialité.
- Améliorer la lisibilité dans la présentation des maquettes.